



POSTE D'ASSISTANT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN MEDECINE LEGALE

Le service de médecine légale et médecine pénitentiaire du CHU de Rennes et la faculté de médecine de l'Université de Rennes recrutent à compter du 1^{er} novembre 2026 un assistant hospitalo-universitaire en médecine légale.

Le service hospitalier assure deux types de missions : les activités de médecine légale au sens large (UMJ, dont annexe à Saint-Malo/Dinan, IML, UAPED, CRAVS Bretagne) et les activités de médecine pénitentiaire (non concernées par ce recrutement : UHSI, USMP et UM-CRA). L'équipe hospitalière est composée de vingt médecins, dix psychologues, une assistante socio-éducative et un secrétariat.

L'activité hospitalière de l'AHU comprend :

- L'activité de médecine légale du vivant (adultes et enfants) et de thanatologie : consultations médico-légales, recueil de preuve sans plainte (violences sexuelles), mutilations génitales féminines, examens médicaux en garde à vue, examens de corps et levées de corps, autopsies
- L'astreinte de médecine légale
- L'activité d'expertise pénale ; possibilité d'une activité d'expertise civile

L'activité universitaire de l'AHU comprend :

- La participation aux enseignements de deuxième cycle.
- La participation aux activités pédagogiques transversales de la faculté
- L'encadrement des externes, internes et stagiaires
- Une activité de recherche, en fonction des thématiques du candidat

Pour tout renseignement :

Professeur Renaud BOUVET : renaud.bouvet@chu-rennes.fr 06.77.13.24.08

A 1 heure 25 de Paris et 45 minutes de Saint-Malo, passez à l'Ouest !

